

## Mettre en place un accueil bienveillant

*« L'enjeu de la bien-traitance est un enjeu d'humanité : Il porte l'espérance que des enfants bien-traités pourront plus facilement devenir des adultes bien-traitants »*

Cette journée proposée aux professionnels sur le thème de la bien-traitance, s'inscrit dans les principes généraux de :

- La recherche du bien-être de chaque enfant, son développement harmonieux et le meilleur accueil de ses parents
- L'accompagnement éducatif et humain de l'enfant tout au long de la journée, dans différents temps, environnement et lieux
- Une recherche des solutions les mieux adaptées ainsi qu'une évaluation des actions.

Les professionnels amenés à rencontrer des familles et des enfants, peuvent s'engager activement dans les démarches de prévention et de protection en identifiant des situations de négligence ou de maltraitance vécues par certains enfants accueillis mais, par la place qu'ils occupent au sein des structures, ils peuvent surtout être vecteurs de bien-traitance et il semble important d'identifier avec eux les conditions et outils d'un accueil bienveillant des jeunes enfants.

L'IFOCAS propose de promouvoir le rôle des professionnels en matière de bien-traitance en informant et en réfléchissant avec eux à la prévenance qui à trait à la posture professionnelle : il s'agit de mobiliser ses compétences pour agir sur le contexte de vie des enfants accueillis et instaurer un environnement protecteur et bienveillant.

### Objectifs de l'intervention

Cette intervention vise à doter d'outils les professionnels de la petite enfance en :

- Veillant à sa propre attitude de professionnel en direction des enfants.
- Contribuant à mettre en place une organisation et des pratiques professionnelles collectives conformes aux objectifs de bien-traitance des enfants.

### Objectifs pédagogiques

Définir les « douces violences » dans les pratiques professionnelles quotidiennes.

Repérer les situations déviantes afin de reconnaître et de les identifier.

Repérer les causes principales de ces dérives/Etudier les incidences sur le jeune enfant.

Proposer des pistes de résolution.

#### Contacts

Référente administrative : Marylise Capdevielle – 04 67 07 80 69 - [marylise.capdevielle@irtsmontpellier.fr](mailto:marylise.capdevielle@irtsmontpellier.fr)

Responsable formation continue petite enfance, Référente pédagogique : Malika Lecler - [malika.lecler@irtsmontpellier.fr](mailto:malika.lecler@irtsmontpellier.fr)

Référente Perpignan : Valérie Bodard – [valerie.bodard@irtsp Perpignan.fr](mailto:valerie.bodard@irtsp Perpignan.fr)

IRTS Montpellier – 1011 rue du Pont de Lavérune. CS 70022. 34077 Montpellier cedex 3

## Les Contenus

### ***Prendre soin de l'enfant***

Au cœur de la raison d'être des professionnels, le « prendre soin » des enfants qui sont confiés suppose l'attention et l'ajustement à chaque enfant et à chaque situation singulière. Ce « prendre soin » sous-entend la notion de bien faire, la notion de bienveillance qui est une disposition, une intention positive vis-à-vis de l'enfant.

### ***Se positionner contre la maltraitance institutionnelle***

Ce terme de « bien-traitance » a été mentionné dans un contexte de réflexion sur l'humanisation de la pédiatrie et de l'accueil de l'enfant et de sa famille à l'hôpital et élargi à la bien-traitance institutionnelle dans les années 90-95 suite au film choc « Enfants en pouponnières » de Geneviève Appel et Myriam David en 1975. C'est cette prise de conscience progressive de la maltraitance institutionnelle et de leurs conséquences sur le développement des enfants qui a conduit les professionnels au fur et à mesure de l'évolution des connaissances sur le bébé et les très jeunes enfants à se préoccuper de ces phénomènes.

### ***Remédier aux négligences des professionnels au quotidien***

L'attention portée aux risques de négligences de l'enfant par ses parents, ses proches doit être étendue aux professionnels intervenant auprès de l'enfant.

Sans intention de nuire à l'enfant, le professionnel peut, par méconnaissance ou négligence, par des gestes maladroits, des jugements, des paroles, brimer et faire subir à un enfant des situations inadéquates et blessantes : obliger l'enfant à manger, se fâcher pour qu'il mange, le presser, lui donner un surnom, émettre des réflexions sur l'enfant lors d'un change, réveiller un enfant qui dort, discuter avec ses collègues comme si l'enfant n'était pas là, gérer autoritairement le doudou, laisser l'enfant longtemps au dortoir parce que ce n'est pas l'heure de se lever, ignorer les parents parce qu'ils sont arrivés en retard la veille et ne pas dire bonjour à l'enfant...) Le professionnel a un rôle non négligeable à jouer dans ce que le collectif impose ou propose à l'enfant, dans la régulation des relations entre enfants car la qualité de la posture professionnelle est un moyen efficace de prévention et de protection

### ***L'accueil est le premier geste vers la bien-traitance***

Les professionnels qui œuvrent à l'accueil des petits enfants sont tous à un moment où l'autre au contact des usagers, et leur mission est de participer au bien-être des enfants, de participer à un travail collectif d'accueil. En ce sens, aucune parole, aucun comportement ne doit être sous-estimé, d'où l'importance de favoriser une réflexion autour des observations quotidiennes des différents professionnels.

En créant les conditions d'une prise de recul accompagnée vers la bien traitance, le service petite enfance encourage les professionnels à repérer au quotidien les négligences, instants brefs où le professionnel n'est plus en relation avec l'enfant, où il perd son bon sens parce

## **Contacts**

Référente administrative : Marylise Capdevielle – 04 67 07 80 69 - [marylise.capdevielle@irtsmontpellier.fr](mailto:marylise.capdevielle@irtsmontpellier.fr)  
Responsable formation continue petite enfance, Référente pédagogique : Malika Lecler - [malika.lecler@irtsmontpellier.fr](mailto:malika.lecler@irtsmontpellier.fr)  
Référente Perpignan : Valérie Bodard – [valerie.bodard@irtisperpignan.fr](mailto:valerie.bodard@irtisperpignan.fr)  
IRTS Montpellier – 1011 rue du Pont de Lavérune. CS 70022. 34077 Montpellier cedex 3

que la situation résonne trop affectivement, parce qu'il oublie que l'enfant l'écoute et se laisse emporter par un jugement, un a priori, une émotion ou qu'il « routine », fait passer l'aspect matériel avant le respect de l'enfant.

### ***Un environnement et des actes professionnels bienveillants***

L'important est d'avoir à l'esprit cette visée essentielle de la bien-traitance à chaque fois qu'est posé un acte professionnel envers un enfant

Le concept de bien-traitance apparu récemment, vient du domaine de la petite enfance, le bébé étant la représentation de la dépendance et de la fragilité. Cette notion s'est étendue depuis, à tout être humain en situation de vulnérabilité : malades, porteurs de handicaps, personnes âgées, familles en grande précarité, mais aussi aux professionnels qui s'en occupent et aux institutions qui les accueillent. S'il englobe les bons soins à l'enfant, il vise aussi à soutenir et développer les ressources positives dans son entourage.

La bien-traitance exige un examen sous des angles multiples :

L'institution et les conditions de l'exercice professionnel (encadrement, organisation, équipe, aménagement.)

Le professionnel, ses compétences, ses conceptions éducatives, son histoire, ses fragilités, son état.

L'enfant, ses besoins, sa sensibilité, sa famille, son histoire.

La famille, son histoire et culture, ses attentes et ses résistances.

### **Démarche pédagogique**

Apports de connaissances / Analyse des pratiques professionnelles :

- Travaux de groupe sur le repérage des douces violences dans la pratique quotidienne d'une journée d'accueil.
- Analyse des incidences sur l'enfant.
- Les différents facteurs qui participent aux « douces violences ».

### **Intervenant**

Psychologue petite enfance.

### **Durée**

7 heures.

### **Contacts**

Référente administrative : Marylise Capdevielle – 04 67 07 80 69 - [marylise.capdevielle@irtsmontpellier.fr](mailto:marylise.capdevielle@irtsmontpellier.fr)

Responsable formation continue petite enfance, Référente pédagogique : Malika Lecler - [malika.lecler@irtsmontpellier.fr](mailto:malika.lecler@irtsmontpellier.fr)

Référente Perpignan : Valérie Bodard – [valerie.bodard@irtsp Perpignan.fr](mailto:valerie.bodard@irtsp Perpignan.fr)

IRTS Montpellier – 1011 rue du Pont de Lavérune. CS 70022. 34077 Montpellier cedex 3